

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'OFFICE ECONOMIQUE WALLON DU BOIS ET SA CELLULE D'APPUI A LA PETITE FORET PRIVEE PRESENTS AUX BELGIAN FOREST DAYS

Marche-en-Famenne, le 6 septembre 2017 – Dans une semaine s'ouvrent les Belgian Forest Days. Le dimanche 17 septembre, l'Office et sa Cellule feront découvrir aux visiteurs leurs services à destination des petits propriétaires privés, la marque collective « Bois local – Notre savoir-faire » ainsi que tout le potentiel de la filière bois wallonne.

La filière bois en Wallonie

Tous les deux ans, l'Office économique wallon du bois publie son PanoraBois qui dresse, en chiffres et en schémas, un nouvel état des lieux socio-économique de la filière bois en Wallonie. Cette initiative rassemble toutes les informations provenant de sources publiques, d'études, d'organisations professionnelles sectorielles, d'organes de promotion, d'experts bois, etc. et bénéficie du soutien du Gouvernement wallon.

La nouvelle édition fraîchement publiée en juillet dernier confirme l'importance socio-économique de la filière bois en Wallonie, qui dispose de plus de 550.000 ha de terres boisées, ce qui correspond à un taux de boisement de 33 %, et génère 18.000 emplois directs dans plus de 8.000 entreprises, le plus souvent en zones rurales.

Les différents maillons de la filière forment un secteur dynamique, riche en petites et très petites entreprises, également pourvu de quelques beaux fleurons à la réputation européenne voire mondiale. Ces industriels bénéficient en Wallonie d'une production forestière de qualité, qu'il leur incombe de valoriser au mieux de son potentiel. Animés par une volonté d'innover et de se démarquer d'une concurrence internationale de plus en plus féroce, les différents acteurs impliqués dans la filière bois innovent et développent leur savoir-faire pour proposer de nouveaux produits et procédés de valorisation des bois.

Les données clés

Forêt wallonne

Superficie totale : 556 200 ha

→ 33 % du territoire wallon

Forêt productive : 475 200 ha

→ 85 % de la forêt wallonne

Forêt publique : 273 200 ha

→ 49 % de la forêt wallonne

Forêt privée : 282 500 ha

→ 51 % de la forêt wallonne

Filière bois wallonne

8 003 entreprises

→ 4 530 personnes physiques

→ 3 473 personnes morales

18 328 emplois directs

→ 12 548 salariés

→ 5 780 indépendants

Construction bois en Wallonie

Part de logements résidentiels neufs :
9,3 %

Part de rénovations, extensions et
surélévations en bois : 3,6 %

La petite forêt privée et les actions développées actuellement par la Cellule d'Appui dans la région

La forêt wallonne est composée de 90.000 propriétés et représente la moitié de la surface forestière wallonne. Beaucoup de propriétaires ne disposent que de l'une ou l'autre petite parcelle. Cette petite forêt privée (propriétés de moins de 5 ha) représente ¼ de la surface forestière privée.

Une Cellule d'appui à la petite forêt privée a été mise en place au sein de l'Office économique wallon du bois en 2012 afin de permettre aux petits propriétaires de mieux connaître et mieux valoriser leur parcelle forestière.

Outre toutes les informations qu'elle délivre à distance, la Cellule d'appui mène actuellement deux actions dans la région :

- **Une action de gestion forestière groupée en faveur des petites parcelles privées situées sur la commune de Malmedy** : en collaboration avec la Commune, la Cellule d'appui lance ce 13 septembre une action en faveur des propriétaires de petites parcelles boisées sur la commune de Malmedy. Ces propriétaires ont la possibilité de bénéficier d'une visite-conseil de leurs parcelles et de participer, s'ils le souhaitent, à des opérations de gestion groupées dont une vente de bois s'ils sont concernés par des coupes (éclaircies ou mises à blanc).

La forêt privée représente 2350 ha sur le territoire de la commune de Malmedy. Les propriétés de moins de 5 ha occupent une proportion importante puisqu'elles sont au nombre de 1101 propriétés et totalisent 1053 ha.

Une telle action avait été menée en 2014 sur la commune de Jalhay et avait rencontré un vif succès (70 visites de propriétés, 35 participants à une vente de bois qui totalisait 4.500 m³ de résineux et 300 m³ de bois de chauffage).

- **Des travaux groupés de reboisement pour les propriétaires concernés par des mises à blanc à replanter** : il s'agit d'une proposition faite aux propriétaires de participer à des appels d'offres groupés auprès des entrepreneurs forestiers pour faire replanter leur parcelle dans les meilleures conditions. La Cellule d'appui assure la coordination de l'ensemble des opérations : délimitation de la parcelle, choix du type de reboisement avec le propriétaire, appel d'offres, visite avec les entrepreneurs, réception des chantiers, etc. Des actions de sensibilisation ont déjà été menées à Stavelot et Vielsalm. Des parcelles ont déjà été replantées le printemps dernier sur la commune de Jalhay.

La marque « Bois local – Notre savoir-faire »

En 2015, 7 entreprises wallonnes présentaient leur nouvelle marque collective « Bois local – Notre savoir-faire ». Objectif : permettre au consommateur d'identifier les produits réalisés en Wallonie, à base de bois provenant de forêts situées à proximité de leur endroit de transformation.

Aujourd'hui, quelque 30 entreprises ont rejoint cette initiative encadrée par l'Office économique wallon du bois et arborent fièrement la pastille rouge sur leurs produits, emballages, supports publicitaires, site Internet, etc.

En plus de mettre en avant le savoir-faire de nos entreprises et leur importance pour l'économie régionale au travers de la richesse et des emplois qu'elles génèrent, la marque s'inscrit pleinement dans la logique des circuits courts. Ceux-ci impliquent notamment une diminution des distances de transports et la transparence des échanges dans une chaîne commerciale rapprochant producteurs et consommateurs.

La marque est aussi une forme de réponse au phénomène d'exportation d'une matière première non transformée en Wallonie et dont on perd toute la valeur ajoutée. Car, trop souvent encore, nous voyons nos précieuses ressources forestières prendre la direction de contrées lointaines à l'état brut. Elles y sont transformées avant de nous revenir sous forme de produits finis ou semi-finis. La transformation locale permet donc de conserver sur notre territoire la valeur ajoutée, les emplois et un savoir-faire qui serait difficile à reconstruire s'il venait à disparaître. Sans mentionner l'impact positif pour le climat des conteneurs qui ne prendront pas la mer jusqu'à l'autre bout du monde... et retour.

Où nous trouver ?

Belgian Forest Days

Domaine Francopole, route de Cronchamps 390, 4970 Ster-Francorchamps

Pour plus d'informations

Office économique wallon du bois

www.oewb.be – info@oewb.be – 084 46 03 43

Cellule d'appui à la petite forêt privée

www.capfp.be – info@capfp.be – 084 46 03 58

Bois local – Notre savoir-faire

www.boislocal.be – info@boislocal.be – 084 46 03 49

A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.

La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée a été mise en place au sein de l'Office économique wallon du bois afin de permettre aux propriétaires de petites parcelles forestières de mieux les connaître et les valoriser. Elle agit dans le respect des droits et libertés des propriétaires, en accord avec la politique forestière régionale et en partenariat avec les professionnels du secteur.